

FOYER AUVERGNAT. Jeux de société. Le comité du Foyer auvergnat propose un après-midi jeux de société, gratuit et ouvert à tous, chaque premier vendredi du mois. Le prochain rendez-vous est donné vendredi 1^{er} mars, de 14 h 30 à 17 heures, dans la salle des fêtes de Roueyre. Une collation sera offerte à tous les participants. Les personnes qui le souhaitent peuvent amener leurs propres jeux. ■

LES PRÉDATEURS DU CAMPAGNOL TERRESTRE, SUJETS D'UNE CONFÉRENCE



CONFÉRENCE. Biodiversité. Les animations du Sytce sur le thème de la biodiversité s'adressent aux amateurs ou spécialistes, observateurs et amoureux de la nature. Elles sont destinées à faire découvrir la richesse de la biodiversité et invitent à contribuer aux inventaires participatifs pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité. Une conférence sur « les prédateurs du campagnol terrestre : l'hermine, le renard et la belette » sera donnée demain mercredi, à 18 h 30, dans la salle polyvalente de Vieillespesse. Au cours de cette animation gratuite, le Groupe mammalogique d'Auvergne expliquera l'importance de ces prédateurs ainsi que la problématique autour du campagnol. Tél. 04.71.60.72.64. Photo : MMA. ■

Saint-Flour → Vie locale

HAUTES-TERRES COMMUNAUTÉ ■ La première séance de l'année 2019 a eu lieu vendredi soir à Allanche

Le vélorail du Cézallier sur la bonne voie

Parmi les dossiers examinés vendredi soir à Allanche par les conseillers communautaires, certains ont particulièrement animé les débats. À commencer par le vélorail du Cézallier ou le transport scolaire.

Isabelle Barnérias
isabelle.barnérias@centrefrance.com

À u menu de ce premier conseil communautaire de l'année, et le premier organisé à Allanche, 21 points étaient à l'ordre du jour. Mais en l'organisant à 18 heures, il n'était pas certain que le quorum soit atteint. Il le fut, avec la présence de 32 élus à la salle Maurice-Jalenques. 29 auraient suffi.

Transport scolaire. Parmi les dossiers qui ont été débattus : le transport scolaire. Face aux difficultés de transport des élèves depuis le début de l'année, dans deux hameaux non desservis de la commune de Laveissière (La Chassagne et Le Meynial), la présidente de Hautes-Terres, Ghyslaine Pradel, souhaite qu'une solution soit trouvée, même si elle concède qu'elle est « particulière ».

Après étude, il s'avère, selon le transporteur, « que le chemin communal permettant l'accès à ces deux lieux-dits présentant une forte pente, avec un accès rendu délicat par l'étroitesse du



VÉLORAIL. L'activité du vélorail du Cézallier confiée à l'entreprise Vauché reprendra aux vacances de Pâques. PHOTO D'ARCHIVES

chemin, est trop dangereux pour un car de 32 ou de 23 places (5 tonnes). L'accès à la route nationale depuis La Chassagne étant par ailleurs interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ». Il semblerait donc que seule une voiture pourrait assurer ce transport en toute sécurité. Une proposition que ne peut pas prendre en compte le Con-

seil départemental en cours d'année, le financement n'ayant pas été prévu en début d'année scolaire. Les élus de Hautes-Terres Communauté ont toutefois décidé d'attirer de nouveau l'attention du Conseil départemental à ce sujet « afin de trouver une solution dans les meilleurs délais compte tenu de la mise en danger des élèves qui doi-

vent se déplacer à proximité d'une route à forte circulation accidentogène ».

Vélorail du Cézallier. La convention qui lie SNCF Réseau à Hautes-Terres communauté pour la mise à disposition de la voie ferrée entre Lugardet et Neussargues à des fins touristiques (vélorail), prenant fin, les élus ont dû signer une nouvelle conven-

tion. La réglementation imposant, cette fois-ci, et pour une durée de 5 ans, non plus une seule mise à disposition mais un transfert total de gestion. Elle inclut les ouvrages d'art. Pas moins d'une centaine sur les 32 kilomètres de voie ferrée. La Communauté de communes devra donc bien intégrer les éventuelles dépenses liées aux travaux d'entretien dans son budget 2019. Et « s'il y a une grosse avarie, on arrêtera tout », assure Ghyslaine Pradel. Mais l'attrait indéniable que représente cette activité touristique est particulièrement important pour tout le territoire. « La vraie question que l'on doit se poser, c'est si on veut continuer à exploiter le vélorail ? », conclut Franck Panafieu de Neussargues. L'exploitation de la voie ferrée en vélorail a par ailleurs été de nouveau confiée, par délégation de service public, à l'entreprise Vauché, seule en lice, pour une durée de quatre ans. ■

■ PAYS DE GENTIANE

En attente. Le Préfet n'a toujours pas fait connaître sa décision concernant les conditions de départ des quatre communes de Condat, Saint-Bonnet de Condat, Chanterelle et Montboudif de Hautes-Terres communauté vers la comcom du pays de Gentiane. Ghyslaine Pradel insistait sur l'importance de cette décision « pour la construction de notre budget ». ■

→ AU FIL DU CONSEIL

TOURISME. Dans le cadre du dispositif de recherche-action autour des sports et loisirs nature, initié par Saint-Flour Communauté, pour s'offrir une identité territoriale commune forte, via l'organisation d'actions concrètes, un animateur territorial sera recruté. Ce programme sera financé par les deux communautés de communes à part égale : 22.864 € sur trois ans pour chacune d'entre elle. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE. Hautes-Terres co va engager un plan climat énergie territorial pour contribuer aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de qualité d'air et de prévention contre le réchauffement climatique. ■

Dameuse à vendre

Les élus communautaires ont décidé de vendre la dameuse stationnée à Montg्रेleix, la commune étant sortie du territoire intercommunal en janvier 2017 et n'ayant signé aucune convention avec la Comcom. La mise à disposition de cette dameuse n'avait, par ailleurs, donné lieu à aucun paiement de redevance. L'engin sera mis en vente au prix de 4.500 € via une plateforme de vente en ligne.

L'autre dameuse qu'avait achetée en même temps le SIVOM du Cézallier reste, elle, stationnée à Marcenat.

PARC D'ACTIVITÉS DE NEUSSARGUES.

Après avoir lancé les premières études de faisabilité en 2013 pour réaliser un parc d'activités intercommunal à Neussargues, Hautes-Terres communauté attendait le résultat de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur ayant émis un avis favorable, les élus peuvent désormais acquérir les terrains nécessaires pour lancer le projet. ■

ÉCONOMIE. Hautes-Terres communauté s'engage dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. L'objectif ? Connaître les besoins en emplois et proposer des actions concrètes pour qu'ils soient pourvus. ■

SANTÉ. Une expérimentation de téléconsultation va être réalisée sur Marcenat. ■

Une convention avec Chanterelle

Dans le cadre de sa compétence de prestations de services aux communes et afin d'optimiser sa tournée de déneigement sur le secteur de Condat, Hautes-Terres Communauté va passer une convention de déneigement avec la commune de Chanterelle, au prix de 101 €/heure sans sablage et 115 €/heure avec sablage et pouzzolane. ■

